RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02103
Numéro SIREN : 439 357 773
Nom ou dénomination : @ BCD TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2023 sous le numéro de dépôt 5238

BPA EXPERTS

5238

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE

29 JUIN 2023

PONTOISE

@BCD TELECOM SARL

27 rue Charles de Gaulle

95170 DEUIL LA BARRE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

« Certifiés conformes »

@BCD TELECOM
27 Rue Charles de Gaulle - 95170 Deuil la Barre
Tél: 01.45.18.43.15 Fax: 01.55.98.08.87
Siret: 439 357 773 00035 - APE 4321 A

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : @BCD TELECOM SARL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 27 rue Charles de Gaulle 95170 DEUIL LA BARRE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 43935777300035 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	650	AG 650		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	15 462	AS 13 288	2 174	4 463
	Autres immobilisations corporelles	AT	40 159	AU 38 785	1 374	11 040
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	25 633	BI	25 633	33 238
	TOTAL (II)	BJ	81 904	BK 52 723	29 181	48 741
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	15 250	BM	15 250	31 835
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	370 760	BY	370 760	220 237
	Autres créances (3)	BZ	266 862	CA	266 862	245 434
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	4 250	CE	4 250	4 250
	Disponibilités	CF	134 614	CG	134 614	75 009
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 315	CI	1 315	1 163
	TOTAL (III)	CJ	793 051	CK	793 051	577 929
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	874 954	1A 52 723	822 231	626 669

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000084 en Euros — Attestation de présentation des comptes

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : @BCD TELECOM SARL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 549	1 549
	Report à nouveau	DH	(57 777)	(59 712)
	R S LTAT DE L E ERC CE r	DI	149 409	1 934
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	203 181	53 772
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		40 215
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		40 215
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	293 508	348 548
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	57	57
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	273 942	109 894
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 437	58 442
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 106	15 742
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	619 050	532 683
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	822 231	626 669

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	451 043	252 183
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	55 026	61 458

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : @BCD TELECOM SARL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 467 478	FH		FI	1 467 478	1 023 100
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 467 478	FK		FL	1 467 478	1 023 100
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	(27 823)	102 713
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	9 057	4 058
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 317	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 453 029	1 129 876
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	344 760	163 968
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	16 585	1 723
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	534 869	489 545
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 753	13 891
	Salaires et traitements*					FY	237 977	278 593
	Charges sociales (10)					FZ	131 856	127 138
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	9 087	12 276
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	27	15
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 289 913	1 087 148
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION					GG	163 116	42 728
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	75	74
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 101	1 442
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 176	1 516
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 289	5 861
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 289	5 861
	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS					GV	(3 113)	(4 345)
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS					GW	160 003	38 383

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : @BCD TELECOM SARL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	21 708	5 600
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	40 215	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	61 923	5 600
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	47 108	1 554
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	19 985	280
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 478	40 215
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	68 571	42 048
R S LTAT E CE T O EL		HI	(6 648)	(36 448)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 946	
TOTAL DES ROD TS		HL	1 518 129	1 136 992
TOTAL DES C AR ES		HM	1 368 719	1 135 058
B CE O ERTE T d r d d r		HN	149 409	1 934
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	31 230	43 858
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	75	74
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	9 057	4 058
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et Litige fournisseur	47 108	
Dotations aux amort except et Reprise prov R & C	1 478	40 215
Val nette compta et Prod cession immo cédées	19 985	21 708

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

Désignation de l'entreprise : @BCD TELECOM SARL — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — MMOB L SAT O S

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	650	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	21 810	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	20 771	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	15 116	KZ	LA 18 594
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	18 086	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III		LN	75 784	LO	LP 18 594
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	33 238	1U	1V (7 425)
FINANCIÈRES	TOTAL IV		LQ	33 238	LR	LS (7 425)
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	109 672	ØH	ØJ 11 169

CADRE B — MMOB L SAT O S

				Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	LW 650	1X 650
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ 6 348	MK 15 462	ML 15 462
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 20 771	MO 20 771
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP 32 409	MQ 1 301	MR 1 301
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 18 086	MU 18 086
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG 38 757	NH 55 621	NI 55 621
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E 180	2F 25 633	2G 25 633
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ 180	NK 25 633	2H 25 633
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK 38 937	ØL 81 904	ØM 81 904

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 31122022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : @BCD TELECOM SARL

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : @BCD TELECOM SARL — Néant ☐ *

CADRE A — STATO SET MO EME TS DE L E ERC CE DES AMORT SSEME TS TEC ES O E A TE DM TO DE L ACT

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	650	PF		PG		PH	650	
TOTAL I		RK	650	RM		RN		RO	650	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	17 347	QA	2 290	QB	6 348	QC	13 288	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	19 355	QE	1 181	QF		QG	20 536	
	Matériel de transport	QH	7 569	QI	5 810	QJ	12 424	QK	955	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 010	QM	1 283	QN		QO	17 293	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	60 281	QV	10 564	QW	18 772	QX	52 073	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		ØN	60 931	ØP	10 564	ØQ	18 772	ØR	52 723	

CADRE B — E T LAT O DES MO EME TS A ECTA T LA RO S O O R AMORT SSEME TS D RO ATO RES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales.agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales.agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			**Total général** non ventilé (NS + NT + NU)	NY			**Total général** non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MO EME TS DE L E ERC CE A ECTA T LES C AR ES R ART ES S R L S E RS E ERC CES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : @BCD TELECOM SARL — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	40 215	4B		4C	40 215	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL	5Z	40 215	TV		TW	40 215	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL RAL		7C	40 215	UB		UC	40 215	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK	40 215		

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2023 *

Désignation de l'entreprise : @BCD TELECOM SARL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — TAT DES CR A CES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	25 633	UV	(0)	UW	25 633
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	370 760		370 760		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * — Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UO / Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 035		1 035		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	6 143		6 143		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	49 944		49 944		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP	40 644		40 644		
	Groupe et associés (2)	VC	168 597		168 597		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	499		499		
	Charges constatées d'avance	VS	1 315		1 315		
	TOTAUX	VT	664 570	VU	638 937	VV	25 633
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — TAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	55 605	55 605		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	237 903	69 896	168 007	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	273 942	273 942		
Personnel et comptes rattachés		8C	901	901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 336	10 336		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 946	3 946		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	26 483	26 483		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	770	770		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	57	57		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 106	9 106		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	619 050	VZ 451 043	168 007	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	48 966	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Quadra

@BCD TELECOM

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros

Siège social :

27, rue Charles de Gaulle – 95170 DEUIL-LA-BARRE

RCS PONTOISE B 439 357 773

SIRET : 439 357 773 00035 APE : 4321 A

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 MARS 2023

L'an Deux Mil Vingt-trois, le trente-et-un mars au siège social de la société, la société GALAXIE, ayant son siège social 27, rue Charles de Gaulle – 95170 DEUIL-LA-BARRE, représentée par son Gérant, Monsieur Patrick DEFRESNE,

Propriétaire de la totalité des 10 000 parts de 10 € composant le capital social de la société « @BCD TELECOM »,

Associée unique de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Monsieur Patrick DEFRESNE gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- la rémunération de la gérance.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice, d'une durée de 12 mois, courant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, tel qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne quitus au Gérant de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 149 409 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	149 409 €
- Report à nouveau antérieur.....	-57 777 €
Bénéfice disponible	**91 632 €**
- Réserve légale (intégralement dotée à 10 % du capital social)	NEANT
- Distribution de dividendes	NEANT
Somme portée en « Autres réserves »	**91 632 €**

Le solde du compte « Autres réserves » s'élèvera à l'issue de cette affectation de résultat, à la somme de 93 181 €.

Ceci étant rappelé, l'Associée unique décide la mise en distribution d'un dividende de 93 000 € prélevé sur le poste de réserve suivant :

Poste de « Autres réserves »..... **	**93 000 €

Le solde du poste « Autres réserves » présente après cette distribution de dividendes, un solde créditeur de 181 €.

L'Actionnaire Unique, précise que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élèvent à la somme de 93 000 €.

Les dividendes versés à des associés personnes physiques domiciliés en France sont soit soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 %, soit soumis sur option au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application le cas échéant de l'abattement de 40 % (article 158-3 du CGI).

TROISIEME DECISION

L'Associée unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Nbre d'actions par action	Dividende net par action	Dividendes nets globaux	Dividendes nets bénéficiant de l'abattement de 40 %
31.12.2021	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2020	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2019	10 000	9,2 €	92 000 €	NEANT

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs, entre la société et l'Associée unique, à savoir :

- Convention d'assistance et de conseil avec la société GALAXIE, associée unique de la société,

- Convention de trésorerie avec la société GALAXIE, associée unique de la société,

- Bail Commercial avec la SCI LES COMETES, dont le Gérant est Monsieur Patrick DEFRESNE, gérant de la société GALAXIE,

- Bail Commercial avec la SCI LES ETOILITES, dont le Gérant est Monsieur Patrick DEFRESNE, gérant de la société GALAXIE.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique rappelle qu'au cours de l'exercice, Monsieur Patrick DEFRESNE n'a perçu aucune rémunération pour ses fonctions de Gérant.

Le gérant bénéficie néanmoins de la prise en charge des cotisations de travailleur non salarié (TNS) personnelles, à savoir URSSAF, Maladie, Retraite.

Le gérant a également droit au remboursement de ses frais de missions et déplacements engagés dans l'exercice de ses fonctions sur présentation de justificatifs et perçoit pour ses frais de véhicules, des indemnités kilométriques calculées selon le barème fiscal en vigueur.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

SOCIETE GALAXIE
Représentée par Patrick DEFRESNE

Associée Unique

